



CLEM CERTIFICATION

est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- Un audit RGAA déjà réalisé pour garantir l'accessibilité numérique de notre plateforme de formation.
- Des formations à distance pensées accessibles à tous : contenus, outils et évaluations adaptés.
- Une communication renforcée auprès du public et de nos partenaires sur notre démarche d'accessibilité.

Nos axes de progrès :

- Formaliser une politique d'accessibilité écrite et un référent handicap pleinement outillé pour accompagner nos apprenants à distance.
- Rendre nos formations à distance accessibles, en nous appuyant sur l'audit RGAA déjà réalisé de notre plateforme.
- Communiquer sur l'accessibilité de nos formations à distance, auprès du public et de nos partenaires (SPE, employeurs, OPCO).

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :

Mathieu NAUD

✉ mathieu.naud@clem-formation.fr

☎ 06 20 35 02 89

